



**DECISION D'ATTRIBUTION/
D'INFRUCTUOSITE**

Enregistrement

Référence : **DAMP-EN-P07-09**

Version /Date Crédation: 1.0 / Décembre 2021

Page 1 sur 1

DECISION N° 6460-2024/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 19 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA CONSULTATION N°03/24/CONS/SDCC/CIPM DU 18/03/2024 EN PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE QUATRE (04) GROUPES ELECTROGÈNES POUR L'USINE D'EGRENAGE DE GOUNA.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général ;
- Vu** la Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29 décembre 2023 portant adoption de La directive de gestion des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** la Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29 décembre 2023 portant délégation de certaines attributions du Conseil d'Administration de la SODECOTON au président dudit Conseil ;
- Considérant** Le Dossier de Consultation N°03/24/CONS/SDCC/CIPM du 18/03/2024 en procédure adaptée d'urgence pour la fourniture d'un lot de quatre (04) groupes électrogènes pour l'usine d'égrenage de Gouna ;
- Considérant** La Lettre de transmission du rapport d'analyse du Président de la commission AD-HOC du 13/05/2024, sanctionnée par l'accord du Directeur Général de la SODECOTON.
- Considérant** La lettre N°5551/24/DG/DAG/S-DAMP du 27 mai 2024 du Directeur Général de la SODECOTON sollicitant l'avis conforme du Conseil d'Administration de la SODECOTON;
- Considérant** La lettre N°034/24/PCA/AEJ/NES du 05/06/2024 du Président du Conseil d'Administration de la SODECOTON.

DECIDE :

Article 1^{er} : La société ci-après, est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée ainsi qu'il suit :

LOT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	MIG MOTORS CAMEROUN SARL B.P. 6681 YAOUNDE	1 019 975 450	150 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives

Le Directeur Général,



Développons durablement le septentrion



**COMMUNIQUÉ
D'ATTRIBUTION/INFRACTUOSITÉ**

Enregistrement

Référence : **DAMP-EN-P07-19**

Version /Date Crédation: 1.0 / Juin 2022

Page 1 sur 1

COMMUNIQUE N° 6461-30 /24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 19 JUIN 2024
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA CONSULTATION
N°03/24/CONS/SDCC/CIPM DU 18/03/2024 EN PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR
LA FOURNITURE D'UN LOT DE QUATRE (04) GROUPES ÉLECTROGÈNES POUR
L'USINE D'EGRENAGE DE GOUNA.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Les résultats de la consultation N°03/24/CONS/SDCC/CIPM du 18/03/2024 pour la fourniture d'un lot de quatre (04) groupes électrogènes pour l'usine d'égrenage de Gouna, se présentent ainsi qu'il suit :

LOT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	MIG MOTORS CAMEROUN SARL B.P. 6681 YAOUNDE	1 019 975 450	150 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, pour les motifs ci-après, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

SOUMISSIONNAIRES		MOTIFS
Fourniture d'un lot de quatre (04) groupes électrogènes pour l'usine d'égrenage de Gouna ;	EASY PRINT SARL	Eliminé pour non satisfaction des critères éliminatoires relatifs aux spécifications techniques des fournitures (non-conformité de certaines caractéristiques techniques) et aux fiches techniques (incomplètes)
	SYNKRO SARL	Eliminé pour non satisfaction des critères éliminatoires relatifs aux spécifications techniques des fournitures (non-conformité de certaines caractéristiques techniques) et aux fiches techniques (incomplètes)

Garoua, le
Le Directeur Général,

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC
- Affichage
- Archives



MICHAEL DOU BAYERO

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification





NOTIFICATION D'ATTRIBUTION

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-20

Version /Date Crédation: 1.0/ Juin 2022

Page 1 sur 1

N° 6462 /24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY

Garoua, le

19 JUIN 2024

Monsieur le Directeur Général
de la société MIG MOTORS
CAMEROUN SARL
B.P 6681 YAOUNDE.

Objet : Notification d'attribution du marché
relatif à la Consultation
N°03/24/CONS/SDCC/CIPM du 18/03/2024

Monsieur le Directeur Général,

Votre société a été retenue, sur la base des données ci-après, comme attributaire du marché relatif à la consultation N°03/24/CONS/SDCC/CIPM du 18/03/2024 pour la fourniture d'un lot de quatre (04) groupes électrogènes pour l'usine d'égrenage de Gouna, ainsi qu'il suit :

*** Lot unique : La fourniture d'un lot de quatre (04) groupes électrogènes pour l'usine d'égrenage de Gouna.**

- Montant de l'offre TTC : 1 019 975 450 FCFA ;
- Lieu de livraison : Usine d'égrenage de Gouna ;
- Délai de livraison 150 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

En attendant la finalisation des formalités administratives liées à la conclusion du marché y afférent, nous vous demandons de prendre, d'ores et déjà, les dispositions nécessaires pour que ces prestations soient exécutées dans le délai prévu.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération distinguée.

Le Directeur Général



MCYADOU AYERO

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA
Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03
Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification

